

ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS DE  
SAVOIE

**Vendredi 23 septembre 2016**

Hôtel de Ville de Chambéry,  
Discours de réception de M. Jean Baud

**« *L'Enseignement professionnel en Savoie. Histoire et perspective* »**

Monsieur le Président,

Monsieur le Maire,

Chers consœurs, chers confrères,

Mesdames, Messieurs et chers amis.

Je suis très honoré d'être appelé à rejoindre cette honorable assemblée qu'est l'Académie de Savoie où nombre de Savoyards illustres ont siégé. Je vous remercie chaleureusement Monsieur le Président et chers confrères de la confiance que vous voulez bien m'accorder.

J'ai en ce moment une pensée particulièrement reconnaissante pour notre confrère le professeur Rebecq, malheureusement disparu, qui m'a introduit en 2009 au sein de l'Académie où j'ai pu siéger jusqu'à ce jour en qualité de membre associé et pour mon parrain Daniel Chaubet retenu par la maladie avec lequel j'ai pu développer ces derniers mois une relation aussi agréable qu'instructive.

Le système de formation professionnelle que nous connaissons aujourd'hui représente 50% d'une classe d'âge. Il comprend l'Enseignement technique assuré par le réseau des lycées techniques et des lycées professionnels pour 40% et l'Apprentissage assuré par celui des CFA (Centres de Formation d'Apprentis) pour 10%. S'il aura fallu, comme on va le voir, un peu plus de deux siècles émaillés de nombreuses difficultés pour en arriver là, il n'en restera pas là pour autant, son lien étroit avec le monde de la production et de la technologie le condamne en effet à une constante évolution.

Après l'énumération des principales étapes ou faits marquants qui ont jalonné sa difficile élaboration et tout en portant une attention particulière au fait savoyard, je m'attacherai à souligner les difficultés qui ont émaillé et finalement considérablement freiné son évolution. Il me reviendra alors , à partir de ma connaissance de l'apprentissage du travail en entreprise mais aussi du professorat et de la direction des enseignements technologiques et professionnels du lycée Monge de Chambéry, de terminer mon propos par quelques considérations que cette double culture m'a permis d'acquérir (je pourrais même parler de triple culture compte tenu de la fonction électorale que j'ai eu le plaisir d'assurer, dans ces murs, en qualité d'adjoint au maire chargé du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Au moyen âge et sous l'ancien régime en France comme en Savoie l'apprentissage était assuré par les corporations. Il consistait pour l'essentiel à permettre l'acquisition de gestes, de tours de mains. Les besoins des maîtres compagnons des différents corps de métiers se limitant alors à des productions bien connues , relativement stabilisées et surtout mises en œuvre ou consommées dans le proche environnement du lieu de production .

C'est au XVI siècle que nos voisins les Italiens, les Lombards, les Toscans, les Vénitiens mais aussi les Allemands furent les premiers à créer des écoles pour l'apprentissage de la comptabilité et des langues où étaient admis des élèves venant de France.

A partir du XVIII siècle la création des premières manufactures génère en France un besoin de main d'œuvre tant civil que militaire. Les premières écoles d'enseignement professionnel sont alors fondées :

- par les communes : Rouen (1746), Reims (1751), Marseille (1753), Lille (1755), Lyon (1756), Amiens (1758) ;

- par des Ordres religieux : l'Ecole de Commerce des Frères des Ecoles chrétiennes à Marseille (1728) ;

- par l'Etat : l'Ecole des Ponts et Chaussées pour assurer la création du réseau des routes royales (1747), l'Ecole des Mines de Paris (1783), l'Ecole d'hydrographie (1791), l'Ecole d'artillerie et de Génie(1794), l'Ecole Centrale des Travaux Publics (future Ecole Polytechnique) suite à la fermeture des écoles d'ingénieurs au début de la Révolution « pour esprit aristocratique » (1794), le Conservatoire des Arts et Métiers sur le modèle d'expériences antérieures comme le cabinet de machines de Vaucanson « *chargé d'assurer (selon les initiateurs )la conservation de tout ce qui a trait aux arts et métiers et à la propagande en faveur des arts mécaniques* » (1794).

- De 1815 à 1879 les initiatives locales publiques (communes, départements) ou privées (sociétés savantes ou industrielles, associations de secours mutuels, chefs d'entreprises, ordres religieux) se font plus nombreuses. L'Etat se contente de fixer le cadre réglementaire et législatif, de distribuer des subventions et de gérer ses grands établissements.

Dès 1819, des cours publics et gratuits pour ouvriers sont ouverts au conservatoire des Arts et Métiers, réorganisé pour devenir une haute école d'application des connaissances scientifiques au commerce et à l'industrie. Trois cours y sont créés dont celui du baron Dupin. Les négociants Brotard et Legret créent l'École de Commerce de Paris sur le modèle de l'école Polytechnique. Adressée à la bourgeoisie, compte tenu de son coût d'études élevé, elle évoluera en Ecole Pratique Supérieure de Commerce et d'Industrie en 1905.

L'école des mines de Saint Etienne en 1816 est créée suite à la création en 1802 par l'Empire de deux écoles pratiques des mines à Geslautern (Sarre) et à Pesey (département du Mont Blanc).

En effet à Pesey, (à présent Peisey-Nancroix), fait étonnant, dans une Savoie réveillée pour un temps, que cette initiative qui va constituer la toute première formation professionnelle et pas des moindres. Initiative bien française cependant !

Arrêtons-nous un instant avec ce témoignage extrait du bulletin de l'association des anciens élèves de l'École des mines de Paris qui relate qu'en 1932 le comte de Saint-Pierre, de la Société des Aciéries d'Ugine, administrateur délégué de la Société des Mines de la Plagne, propriétaire du bâtiment ayant servi de logement aux directeurs, professeurs et élèves de l'École des mines du Mont-Blanc de 1802 à 1814, accueille à Peisey une délégation d'anciens élèves de l'École des mines de Paris.

Voici quelques extraits de la Conférence qu'il leur a faite :

*« Les richesses minérales de la Savoie, occupée depuis 1792, ayant attiré l'attention des « Conseils de la République », l'École Pratique des Mines de Peisey fut créée par un arrêté consulaire en date du 23 pluviôse an X (12 février 1802).*

*Un acte du 19 brumaire an II (1794) avait déclaré ces mines propriété nationale en suite de l'émigration de ses propriétaires, c'est-à-dire des membres de la Société Savoyarde, présidée par le Marquis de Cordon, Baron de la Tour.*

*Si l'importance du gisement, dont nous dirons quelques mots plus loin, justifiait la création de cette Ecole Pratique, la situation de la mine présentait d'énormes inconvénients. La rigueur du climat et l'abondance des chutes de neige pendant un hiver d'au moins cinq mois, résultant de son altitude élevée (1.573 mètres au-dessus du niveau de la mer), la difficulté des communications assurées par un simple chemin muletier depuis la vallée de l'Isère, ne permirent pas d'établir sur place le siège de l'enseignement technique qui fut fixé à Moûtiers, dans les bâtiments nationalisés de l'ancien séminaire.*

*... « L'école était organisée sur le papier. Quand on voulut la faire fonctionner réellement on s'aperçut de l'impossibilité absolue d'installer matériellement élèves et professeurs sur les pentes neigeuses de Peisey, inhabitables une partie de l'année, et loin de tout chemin carrossable, sans bâtiment pour recevoir le personnel.*

*Il fallait l'étrange légèreté avec laquelle parait avoir été rendu l'arrêté consulaire de février 1802 pour qu'on ne se fût pas rendu compte tout de suite d'une pareille situation. On y remédia en affectant à l'école, par arrêté consulaire du 27 nivôse an XI, les bâtiments du séminaire de Moutiers, transformés à cette époque en manutention militaire. »*

*On y établit un vaste laboratoire, une bibliothèque et un cabinet de minéralogie. Les élèves n'allaient à Peisey que pour se former à la pratique en mettant eux-mêmes la main à l'œuvre. En outre, pendant la belle saison, ils faisaient, avec leurs professeurs, des excursions dans les montagnes (Grillet. Dictionnaire historique et statistique. Article Peisey. Volume III, page 175).*

*En 1814, le retour de la Tarentaise à la couronne de Sardaigne, amène la disparition de l'Ecole de Peisey. ....*

*Nous lisons dans le remarquable ouvrage de M. Chesneau que, pendant les Cent Jours, M. Beaunier, directeur de l'Ecole de Geislautern, demandait instamment au Conseil des Mines qu'on lui envoie « la collection de minéralogie, les instruments de physique et le mobilier de l'Ecole du Mont-Blanc. Les événements n'ayant pas permis de lui donner satisfaction, l'Ecole des Mines Sarde, dont le règlement fut promulgué par lettres patentes de Charles-Félix, en date du 18 octobre 1822, bénéficia de toutes ces collections, instruments, matériel, etc.*

*Cette Ecole, établie dans les locaux occupés pendant onze années par l'Ecole Française (et qui sont actuellement l'Hôpital de Moûtiers, dans la rue de l'Ecole des Mines), fut ouverte solennellement le premier janvier 1825.*

*Lors de la cessation de cette école, toutes ses collections furent transportées à Turin, place San-Carlo, au dépôt du ministère de l'Intérieur, puis à l'Institut Technique, pour former des séries propres à l'enseignement. »*

Suite à l'expérience du baron Dupin à Paris et des cours industriels de la société des arts et lettres et sciences de Metz, mais aussi sentant les prémices d'une crise de l'apprentissage qui sera à son paroxysme en 1830, le Ministre de l'Intérieur dont dépendait alors l'éducation provoqua l'ouverture de cours pour ouvriers dans tous les départements (la Savoie n'étant pas alors concernée on en verra plus loin les conséquences). Quelques réalisations, Nancy (1826), La Rochelle (1828). Circulaire peu suivie.

Quelques autres faits marquants viendront ponctuer cette période :

- La création de l'école des Arts et Manufacture en 1828 par le juriste Alphonse Lavallée, le chimiste Jean-Baptiste Dumas et le géomètre Théodore Olivier pour constituer une alternative à l'école polytechnique et former des ingénieurs pour l'industrie privée. Elle sera nationalisée en 1857.

- En 1833, la loi Guizot sur l'enseignement primaire. Ce texte prévoyait aussi l'ouverture dans les chefs-lieux de départements et les villes de plus de 6 000 habitants d'une **Ecole Primaire Supérieure** pour les enfants se destinant au commerce et à l'industrie.
- Quoique ces écoles ne délivrent pas de véritable enseignement professionnel, leur création obligea les communes à prendre position sur cet enseignement en développant notamment une culture différente de celle des humanités classiques.
- En 1841, avec le développement des manufactures textiles, les patrons mulhousiens prirent l'initiative de proposer une loi qui sera votée le 22 mars de cette même année et qui prévoyait l'interdiction du travail des enfants de moins de 8 ans et la fréquentation obligatoire d'une école primaire pour les enfants âgés de moins de 12 ans. Son application sera difficile, une nouvelle loi la remplacera en 1873.

Et enfin en 1848 première initiative savoyarde, l'ouverture de l'Ecole Royale d'Horlogerie de Cluses.

Arrêtons-nous un peu.

L'initiative de la municipalité de Cluses, après le terrible incendie du 13 au 14 juillet 1844, en faveur de la création d'une Ecole d'horlogerie est sans conteste à la fois la plus importante et la plus précoce de celles prises en Savoie dans ce domaine. Sous son impulsion est fondée l'Ecole Royale d'Horlogerie de Cluses par décret royal du 31 mars 1848 signé par Charles Albert, roi de Piémont Sardaigne.

Le but recherché de l'Ecole est de perfectionner le travail des horlogers, de leur apprendre la fabrication complète de la montre et de retrouver une indépendance face à Genève. Firmin Guy syndic de la ville désirait un établissement « *qui se place d'emblée à la tête du progrès en matière d'horlogerie* », il sollicite Achille Hubert Benoit, alors directeur de la manufacture d'horlogerie de Versailles. Celui-ci est nommé directeur de l'école le 28 octobre 1848. La qualité de l'enseignement prodigué aux élèves procure à l'Ecole dès les premières années une notoriété internationale. Elle sera la pépinière d'excellents horlogers et plus tard de remarquables décolleteurs. L'Ecole changera de nomination à plusieurs reprises. Devenue impériale en 1863 puis nationale en 1871, elle devient Lycée Technique d'Etat en 1960. Aujourd'hui, c'est le lycée Charles Poncet dont la section horlogerie a fermé en 1989.

Selon Henri Baud, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Thonon, membre de notre Académie, on dénombrait déjà à Cluses en 1789, 1100 à 1200 ouvriers occupés à faire, je le cite, « *tant des mouvements simples qu'à répétition* ». Il y avait aussi des « *finisseurs, repasseurs, doreurs, graveurs, plusieurs faiseurs de ressorts, outils et autres* ». Aussi le contexte économique et plus précisément industriel était dans cette partie de la Savoie bien différent de ce qu'il était à Chambéry.

On ne faisait pas dans la dentelle, ici à proximité de la Suisse ! Depuis longtemps, sous l'influence de ce pays, laborieux autant qu'industriel et sous la puissante impulsion de Benoit qui fit de l'École un élément déterminant dans la « fièvre horlogère » qui gagna bientôt tout le Faucigny. C'est l'époque de l'ouvrier ou de l'artisan-paysan que Perrin décrit avec pittoresque : *« les horlogers venaient offrir les produits de leur fabrication sur le marché de Cluses, en même temps que leurs légumes et les vendaient à la criée. On voyait sur la place, dans le même panier, des œufs ou des poires à côté de mouvements d'horlogerie attendant des acquéreurs et supputant, d'un lundi à l'autre, les fluctuations des cours »*.

La grève tragique de 1904 (trois morts) relatée dans un long épisode du roman d'Aragon, « les cloches de Bâle » qui rassembla 400 horlogers et gendarmes auxquels viendront s'adjoindre les dragons est un événement qui aura en ce début de siècle un énorme retentissement, non seulement dans la région mais dans toute la France (« l'Humanité » ouvre une souscription, Aristide Briand viendra plaider la cause des ouvriers inculpés qui seront tous acquittés). Cet événement nous montre la différence du contexte économique d'alors entre ces deux parties de la Savoie, différence que laissent encore subsister de nos jours quelques spécificités marquantes de la haute Savoie. La vallée de l'Arve n'était-elle pas dans un temps pas si éloigné (années 1980) la plus grande concentration mondiale de machines - outils ? Et que dire de la spécialité de la foire de La Roche sur Foron qui reste dans le domaine de la machine - outil l'une des plus importantes expositions d'Europe.

La seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous la pression des événements, la défaite de 1870 imputée en partie au manque de préparation de la France mais aussi le passage de la vapeur à l'électricité, sera prolifique :

Citons quelques réalisations marquantes : en 1850, M. Pigier crée son École. Elle sera suivie, à l'initiative de son fils, en 1910, de 4 filiales en province, pour connaître une grande expansion en 1919.

La Loi de 1851 sur le contrat d'apprentissage : chargée de remédier à la crise de l'apprentissage, elle devait rendre le contrat d'apprentissage obligatoire mais il pouvait être simplement oral, d'où une application insuffisante.

Après la défaite de 1871, la permanence de « la crise de l'apprentissage » alimente enfin un débat passionné au sujet d'une loi organique sur l'enseignement technique qui ne sera votée qu'en 1919 ! Un premier réseau d'écoles techniques est alors créé et cela de 1880 à 1918 dont les écoles nouvelles de l'apprentissage ainsi qu'un nouveau type d'écoles, les ENP et les Ecoles Professionnelles de la ville de Paris. (ENP de Vierzon et de Voiron en 1881 qui seront transformées en lycées techniques d'état en 1960 comme 28 autres). Suivra l'année suivante la création des **Ecoles Pratiques de Commerce et d'Industrie (EPCI)**, par évolution des Ecoles Primaires Supérieures du Commerce et de l'Industrie (loi Guizot), chargées de former selon les initiateurs, *« des employés des commerces et des ouvriers aptes à être immédiatement utilisables »*. De 12 en 1892 elles seront 122 en 1941. En 1902 sera créée l'Association Française de Défense de l'Enseignement Technique (AFDET).

Ce n'est qu'en 1909 qu'une création savoyarde voit le jour. Il s'agit des cours Abrioud à Chambéry. Enfin pourrait-on dire la Savoie, belle endormie, se réveille !

On a vu à propos de la création de l'école royale d'horlogerie combien le nord de la Savoie était en avance sur le sud et ce dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout au long du siècle suivant cet écart se creuse à tel point que le département de la Savoie, française de fraîche date, présente encore un tableau peu reluisant. Qu'on en juge :

*« L'introduction de fabriques dans un pays de fainéants tel que la Savoie, n'y peut être établie que par des gens d'esprit, de grande intelligence, laborieux et de grand crédit »* note le Lyonnais Morel en 1701 cité par notre éminent confrère le professeur Palluel-Guillard dans l'histoire des communes de Savoie.

Cette stigmatisation de la Savoie nous donne quelques idées de l'état de son « profil économique » à l'heure où la France allait s'éveiller aux lumières !

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle Chambéry se dote bien de quelques entreprises, de dentelles, de draperies, de moulinage de la soie, de tanneries (toujours selon Palluel) mais on est loin des chiffres de Lyon, Grenoble, Genève.

Quant à la Révolution il valait mieux ne rien en attendre, du moins dans ce domaine car comme il le dit encore :

*« La révolution ne facilita point l'industrie et le commerce de Chambéry. La guerre arrête les échanges. Lyon détruit et dévasté d'un côté, Turin en pleine crise de l'autre, la route de la soie était bien compromise. Les nobles avaient fui ou avaient bien d'autres choses à faire ; quant aux bourgeois ils se lancèrent plutôt à corps perdu dans la spéculation sur les biens nationaux (ce qui correspondait à leur atavisme foncier traditionnel) dans les fournitures alimentaires aux troupes de passage, à moins qu'ils fussent tentés par les nouvelles administrations qui comblaient leur formation juridique et paperassière. Une nouvelle fois les élites locales refusaient l'orientation capitaliste pour satisfaire leurs penchants, ancestraux. »*

*« Il faudra attendre le siècle suivant du Premier Empire à 1860 pour voir Chambéry prendre une direction nette et presque décisive vers l'industrie ».*

Si quelques entreprises du textile ou de la peausserie subsistent, voire même se développent nous voyons apparaître de nouvelles productions (papier peint, savon, bougies, chapeaux de paille, ganterie, fonderie de cuivre, carrières, ciment, bière, vermouth...)

Ajoutons que si en 1787, 9 % de la population active étaient formés de travailleurs industriels, le pourcentage s'élevait à 12% en 1830 et à 18 % en 1858 soit 1300 personnes sans compter les artisans et les patrons.

C'est donc dans ce contexte qu'en octobre 1909 un charpentier, Louis Abrioud, ouvre un cours d'apprentissage professionnel dans les sous-sols de l'école Waldeck Rousseau.

Laissons parler André Gervason ancien proviseur du lycée Louis Armand, auteur d'une conférence consacrée à Louis Abrioud : *« Le premier nom de l'école a été école de charpente et d'escaliers ; il y a suivant les jours entre 6 et 8 élèves ; ces cours sont des cours du soir pour apprentis qui travaillent le jour ; il donne 80 cours la première année ; c'est un succès ; en 1910 on déménage dans les locaux de l'ancien séminaire (galeries Lafayette), trois ans après on est dans les locaux de l'ancien hôpital de la rue Saint François (maison des associations actuelle, mais en plus petit), en 1914 les cours sont interrompus par la guerre..... »*

Alors que les cours connaissent un évident succès, Louis Abrioud décède en 1919. Une plaquette, conservée aux archives départementales, imprimée le 11 juin 1921 sous la signature de M. Martinet le nouveau directeur des cours lui rend un bel hommage.

En voici quelques extraits :

*« De tous les problèmes d'ordre social et démocratique dont la solution a été le plus utilement recherchée dans ces dernières années, on peut certainement placer celui de l'organisation rationnelle de l'enseignement technique. Cet enseignement qui a fait l'objet de toute la sollicitude des Pouvoirs Publics vient d'être tout récemment adapté aux exigences et aux nécessités de l'heure présente pour tout ce qui se rapporte à la préparation aux Carrières industrielles ... notre plaquette consistera ici à exposer ce qui, depuis longtemps déjà, a été fait dans notre ville pour développer le goût de l'apprentissage professionnel alors que, de partout on constatait l'étendue du malaise créé par une crise aiguë de cet apprentissage dans toutes les branches de l'industrie .*

*En effet, alors que partout sévissait à l'état aigu une crise qui privait nos petites industries d'ouvriers ayant une connaissance pratique de leur profession et qu'il était à craindre que les belles facultés d'assimilation facile de l'ouvrier français à tout genre de travaux dans des conditions de goût et d'aptitude qui faisaient l'admiration de l'Etranger ne viennent à disparaître peu à peu. Un homme animé de sentiments profondément démocratiques et désirant que la classe ouvrière laborieuse put se ressaisir pour, comme au temps du compagnonnage, former de véritables ouvriers ayant conscience de leur profession et la pratiquant en toute connaissance, un homme, disons-nous, a arboré dans notre ville de Chambéry le drapeau de la rénovation de l'enseignement vraiment pratique adapté aux connaissances théoriques que pouvait posséder à ce moment le petit novice d'une profession encore mal définie pour lui parce que ne la connaissant pas.*

*Idee géniale, pleine d'un noble désintéressement, d'un de nos compatriotes Monsieur Louis Abrioud, ancien entrepreneur et maître charpentier à Chambéry, de sa propre initiative et malgré qu'il ne trouva peut-être pas toujours toutes les bonnes volontés qui auraient dû appuyer dans cette circonstance fonda et créa tout d'abord l'Ecole Pratique de Charpente et d'Escalier qui devait plus tard constituer l'école actuelle ».*



Entre temps, les cours ont rencontré de nombreuses difficultés. La guerre ayant mobilisé les professeurs, ils ont dû tant bien que mal adopter un régime de survie. La disparition de leur cheville ouvrière aggrave la situation mais le pire est à venir ! En effet la municipalité Veyrat tout acquise à ces cours qui sont devenus une véritable institution et qu'ils n'ont cessé d'encourager se voit quasiment sommée par le préfet, lui-même instamment sollicité par les représentants du ministère de l'ET nouvellement créé à la faveur de la loi organique sur l'ET récemment votée (1919), de créer à Chambéry une EPCI (***Ecole Pratique Industrielle et Commerciale dont l'institution on l'a vu remonte à 1892***). Des écoles de ce type se créent un peu partout en France sous la pression de demandes émanant d'une industrie en pleine croissance.

La municipalité d'Ernest Veyrat avait décidé le 8 novembre 1912 de créer l'EPCI de Chambéry et pour cela d'élever le long de la Leysse selon les plans de l'architecte Bertin un bâtiment de deux niveaux s'articulant en équerre avec l'ancien hôpital de Saint François désaffecté. La guerre allait en retarder la réalisation et ce n'est qu'en 1922 que l'Ecole Pratique du Commerce et de l'Industrie pourra ouvrir fusionnant avec l'Ecole primaire Supérieure et accueillant dans ses ateliers les Cours Abrioud.

Une proximité qui finalement n'a sans doute pas du faciliter les relations ! L'EPCI sous la direction d'un jeune et zélé directeur, M. Vesoul, connaît un rapide succès qui n'est pas sans provoquer chez les nombreux partisans des cours certains reproches. M. Vesoul est accusé d'hégémonie et la municipalité toujours très attachée aux cours qui sont devenus quasiment municipaux est obligée d'arbitrer un conflit qui ne cesse de s'envenimer. Le 18 février 1927, les ateliers de l'école pratique (nouvelle appellation des cours) brûlent, soulevant une grande effervescence dans la ville avec mobilisation par voie d'affiches et police et journalistes sur les dents !

Mais peu à peu tout rentre dans l'ordre et l'EPCI qui a pris le nom d'Ecole Professionnelle en 1925 (très vite nommée la PROF par les élèves) accueille près de 300 élèves dont une cinquantaine d'internes, répartis en cinq sections : une préparatoire, une générale, une commerciale, une industrielle et une section préparant aux concours d'entrée aux écoles d'Arts et Métiers, des ponts et chaussées ainsi qu'à l'Institut d'Electrotechnique de Grenoble. En 1942, elle prendra le nom de Collège Moderne et Technique ; en 1960 celui de Lycée Technique Nationalisé et sera transférée en 1962 sous la municipalité Dumas avenue du Colombier sur des terrains achetés par la ville à la famille de Boigne pour devenir l'actuel Lycée Monge.

Revenons à la chronologie : en 1919, paraît une loi qui fera date, la Loi ASTIER. Son article premier stipule que : L'enseignement technique, industriel et commercial a pour objet, sous préjudice d'un complément d'enseignement général, l'étude théorique et pratique, des sciences et des arts ou métiers en vue de l'industrie et du commerce.

Cet enseignement tel que défini sera rattaché en 1920 au Ministère de l'Enseignement Public qui deviendra par la suite le Ministère de l'éducation. Jusqu'en 1931, on assiste alors au développement des écoles de type ENP, EPCI, Ecole des métiers et cours professionnels, pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée.

Les premiers cours professionnels obligatoires, clause majeure de la Loi Astier, sont créés dans toute la France (effort essentiellement consenti par les Pouvoirs Publics). Dès 1923, 85 départements et 315 communes ont créé de tels cours. 45% sont municipaux, 20% sont le fait de groupements patronaux, 20% d'associations, 10% de syndicats, 5% d'Industriels. Chambéry en 1922 suit le mouvement, on l'a vu, en ouvrant l'Ecole Pratique du Commerce et de l'Industrie.

C'est alors, de 1925 à 1960, toujours sous la pression des guerres (14/18 et 39/45) et de l'industrie, un enchaînement continu d'initiatives qui aboutiront au système actuel. Citons notamment la création de la Taxe d'Apprentissage, celle des Chambres de Métiers (en Allemagne dès 1898...), des Brevets professionnels et de la Loi sur le contrat d'apprentissage.

En 1937 avec la Loi Jean Zay. Première tentative d'imposer une « Ecole unique » pour tous qui conduit à un enseignement secondaire unifié avec 3 filières dont une technique, non sanctionnée par un Bac, à la différence des filières classiques et modernes. Dans cette même année, la loi Walter-Panclin confie l'organisation de l'apprentissage aux chambres des métiers, on assiste alors à la création d'ateliers-écoles au sein des entreprises pour lutter contre le chômage.

A la Libération, l'enseignement technique est réorganisé : on envisage la séparation progressive entre un enseignement professionnel et un enseignement technologique.

C'est de 1938 à 1958 que furent mis en place l'orientation professionnelle, la Promotion du Travail, les centres d'apprentissage, les ENNA (Ecole Normale Nationale pour l'Apprentissage) destinées à la formation, non pas des maîtres d'apprentissage mais des professeurs de l'Enseignement Technique, le Bac Mathématiques et Technique, les ENSI où la voie universitaire rejoint celle des grandes écoles.

La Quatrième République est considérée comme l'âge d'or de l'Enseignement Technique.

De 1959 à 1979 toute une série d'initiatives sont prises pour conduire à l'intégration de la formation technique dans un système éducatif cohérent.

Entre 1963 et 1966, Christian Foucher complète le système éducatif par une réforme d'envergure. L'enseignement technique long est sanctionné par un Bac de technicien.

Les BTS sont créés en 1962, les IUT en 1966. Ces diplômes offrent une prolongation d'études aux élèves du cycle secondaire technique comme le feront par la suite les classes préparatoires aux Grandes Ecoles.

Une relance de la voie de l'apprentissage est esquissée et des solutions en faveur des élèves en difficulté sont mises en place au moment où la réforme Haby achève la construction du système éducatif et valorise un enseignement « technologique » définitivement intégré dans le second cycle.

Je me suis borné à ne citer que quelques éléments mais, en fait, la liste des évènements qui ont jalonné la laborieuse élaboration de la formation professionnelle en France et, bien sûr, en Savoie (même si ce n'est pour la Savoie qu'à partir de 1860 que les choses ont vraiment commencé) est fort longue et ce en dépit du rôle indéniable d'entraînement qu'a été celui du monde de l'économie et plus particulièrement celui de l'industrie. Aussi peut-on dire qu'à l'inverse de ses illustres prédécesseurs, les enseignements primaires et secondaires, l'enseignement professionnel n'est pas né d'un grand principe fondateur et unitaire exprimé dans un solide cadre législatif. Il est au contraire l'aboutissement d'un amalgame progressif d'établissements au départ très hétérogènes qui ne se sont que très tardivement unifiés, au moment, on l'a vu, de la réforme scolaire de 1960.

Pour reprendre la formule de Vincent Troger dans son « Histoire de l'Enseignement Technique », sans Napoléon ni Jules Ferry, l'enseignement technique est en quelque sorte né de père inconnu.

En fait, une question a profondément marqué la longue histoire de la formation professionnelle, c'est celle de l'importance qu'il fallait donner à la formation générale. Entre le souci d'efficacité économique et le désir de faire œuvre d'instruction le cœur de l'Etat a longuement balancé, comme si l'alliance des deux projets était décidément inconciliable.

De fait il faut reconnaître que le problème n'était pas facile et si il est en partie résolu aujourd'hui du fait de l'importance sans cesse croissante que prend la technologie dans notre société la question de la hiérarchie entre savoir technique et culture générale continue à alimenter moult discussions pour ne pas dire querelles ! Prendre parti pour l'une ou l'autre revenait inévitablement à cautionner ou non le sentiment d'une supériorité morale et intellectuelle de la culture générale sur les savoirs professionnels !

Ce qui faisait dire à H. Luc, en 1937, pressentant sans doute cette importance croissante de la technologie : « *Si tous les enfants intelligents font des études qui n'ont point un caractère pratique, il n'y aura pour une vie pratique que ceux dont on aura dit qu'ils étaient inaptes à faire des études prolongées* ».

Partant de là, je vais esquisser quelques réflexions souhaitant qu'elles permettent d'entrevoir certaines perspectives d'évolution du système actuel de formation professionnelle.

De prime abord il apparaît évident que la France n'a pas su exploiter le gisement de créativité que constitue sa jeunesse. A trop donner d'importance aux considérations théoriques sur la finalité de la formation et à trop vouloir l'institutionnaliser, centralisme oblige, elle est passée à côté des multiples opportunités qu'aurait permis une administration au plus près du terrain et donc mieux à même de répondre aux exigences sans cesse renouvelées de la société.

## **Une plus grande autonomie conférée aux divers établissements permettrait de fertiliser ce gisement.**

Cela est d'autant plus urgent, compte tenu du « mondialisme » exacerbé que nous connaissons, de libérer les initiatives. Déjà se prennent de toutes parts, y compris en France, des initiatives, souvent d'origine anglo-saxonnes, telles les MOOC (Massive Online Open Course : cours en ligne ouverts et massifs) les fablab, ( Fabrication Laboratory : mise à disposition de toutes sortes d'outils pour la conception et la réalisation d'objets ) . Initiatives qui sont autant de manifestations d'une créativité prometteuse que d'une mise en cause des habitudes et des institutions.

Il est alors facile d'imaginer ce qu'une large part d'autonomie donnée aux établissements pourrait apporter à l'optimisation de tout le système éducatif français. **Des « Start-up » dans l'école, des élèves créateurs de produits, d'entreprises, des entrepreneurs dans les conseils d'administration, des établissements libérés sous l'impulsion de maîtres plus libres et de professionnels coopératifs, tous fers de lance du développement local !**

La question, « Enseignement Technique ou Apprentissage » se poserait elle encore ?

En un mot pour l'ancien apprenti que je suis, qui a tiré le plus grand bénéfice de son apprentissage et qui en garde un excellent souvenir, je dirais que cette belle faculté de l'Apprentissage qu'est la proximité de l'élève ou de l'étudiant avec la « réalité économique » peut et doit se communiquer à l'ensemble du système de formation professionnelle sous condition de **l'évolution** de celui-ci. Alors, par un jeu incessant rapprochant enseignement technique et apprentissage il sera possible de permettre l'expression optimale d'un système de formation professionnelle enfin à la hauteur des enjeux internationaux.

Anticipant sur cette nécessaire **évolution**, le Lycée Monge, par les initiatives nombreuses qu'il a prises, a montré combien la formation professionnelle pouvait participer à ce développement culturel si nécessaire et prendre une part importante à l'essor économique local.

Qu'on en juge : il s'est particulièrement investi dans la relation Ecole/Entreprise et cela a conduit à des réalisations spectaculaires, par exemple la construction de plusieurs passerelles, dont celle bien connue de Chanaz sur le canal de Savière, des créations industrielles avec prise de brevets, par exemple le procédé de couverture de la patinoire de Chambéry, la pratique régulière de séminaires mettant en relation représentants d'entreprises et étudiants , la réalisation d'expositions réunissant les stands de nombreuses entreprises (plus de 100) mais aussi la création en 1984 des deux premières Formations Complémentaires d'Initiative Locale à Bac + 3 dont l'une, **la formation PROTO** (particulièrement originale) est devenue depuis 1991 l'Institut de Développement des Produits Industriels (IDPI) de l'Université de Savoie Mont Blanc.

Et enfin, résultat en quelque sorte de cette dynamique dont la presse tant locale que nationale, notamment « le Monde », se sont largement fait l'écho, l'inscription dans la loi

sur l'innovation et la recherche de 1999 de plusieurs articles donnant aux professeurs des lycées techniques et des IUT la possibilité d'entreprendre, au sein de leur établissement, des actions de recherche appliquée. Cela suite à l'invitation faite au chef des travaux de participer à la préparation de cette loi par le directeur du Ministère de la Recherche et de la Technologie.

Deux mots sur cette formation PROTO, initiative de Monge et véritable concentré d'innovations.

**Nous sommes en 1984.** La Savoie entame une réflexion suivie sur son développement économique. Cela sous l'impulsion d'un Conseil Général bien décidé à s'engager dans cette voie et d'une Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) qui ne veut pas être en reste. Cela aussi à la faveur d'une opportunité foncière très intéressante, l'abandon d'une centaine d'hectares principalement sur la commune du Bourget du Lac par le ministère des Armées (ancienne base d'aviation du Bourget du Lac).

Le Lycée Monge est déjà bien impliqué par ses nombreuses relations avec les entreprises. (Le chef des travaux est membre conseiller de la CCI. Il est aussi membre fondateur et administrateur du CRITT (Comité Régional pour l'innovation et le Transfert de Technologie) qui vient d'être créé. Très au fait de l'état majoritairement « sous-traitant » des entreprises qu'il côtoie, il décide de créer une formation « Prototype » dans le but d'aider ces entreprises à évoluer vers un statut mieux à même de les aider à se développer et donc à créer des emplois. Celui d'une entreprise « majeure » car douée de la capacité de vendre sa propre production. Il utilise alors une possibilité, fort rarement utilisée à l'époque, œuvre de concepteurs avisés, celle qu'offrent les Formations Complémentaires d'Initiative Locale (FCIL) qui, comme l'intitulé l'indique, donnent aux établissements de l'Enseignement Technique la possibilité, sous certaines conditions, d'adapter leur palette de formations aux besoins locaux.

Cette formation est très novatrice :

- Son objectif premier n'est pas la formation des étudiants mais un service aux entreprises ;
- Elle sera installée non pas au sein d'un site scolaire mais au milieu d'entreprises sur la technopole de la Savoie ;
- Elle devra en grande partie s'autofinancer ;
- C'est une formation sans professeurs car sans cours mais non pas sans enseignement.

Son mode de fonctionnement interpelle, paradoxalement, c'est à souligner, d'avantage les entrepreneurs que l'administration qui fait preuve à cette occasion d'une certaine audace.

Dès juin 1986, une affiche est adressée à tous les Lycées techniques et IUT de France. Elle aboutira à la réception de 400 dossiers de candidatures. Or l'effectif est limité à 18

étudiants. La sélection se fait sur dossier scolaire mais aussi, à part égale avec une lettre dite de motivation que les candidats ont été invités à rédiger, destinée à montrer leur aptitude à la créativité (peut être la première en France). Cette première campagne de recrutement (comme le seront toutes les suivantes) est un grand succès.

Les travaux débuteront en octobre, les étudiants sont regroupés par binômes. Chaque binôme est affecté à une entreprise qui devient son tuteur pour ce qui du projet d'étude et de réalisation, pour lequel elle s'engage sur la durée de l'année. La constitution des binômes tient compte de la spécialisation de chaque étudiant et de la nature du projet. Ils présenteront en fin d'année, devant un jury mais aussi devant l'ensemble de la formation (sauf cas majeur de confidentialité) le produit, le modèle, ou le projet fruit de leur travail en symbiose totale avec le donneur d'ordre, l'Entreprise. Une note leur sera attribuée, déterminante dans la certification rectorale sanctionnant leur année d'étude au sein de la Formation Proto. Cette certification sera remplacée quelques dix années plus tard par un diplôme d'Etat de troisième cycle : la licence professionnelle.

Voici donc présentée, très succinctement, une des « expériences » conduite à Monge dès 1984. Confirmation de son grand intérêt, elle est aujourd'hui intégrée à l'Université de Savoie sous l'appellation IDPI (Institut de Développement des Projets Industriels dont j'ai eu le plaisir d'être nommé en 1997 président d'honneur), intégration qui lui confère la pérennité quelle mérite et surtout la reconnaissance officielle dont le diplôme n'est pas le moindre signe !

Notons que cette formation a mobilisé la DATAR laquelle, après une mission d'étude étalée sur plusieurs années, l'a proposée en divers endroits du territoire dont le site prestigieux des Chantiers Navals de l'Atlantique où j'ai eu l'honneur de la présenter devant un auditoire de 300 personnes en présence du recteur de l'Académie de Nantes, du directeur des Chantiers, de nombreux chefs d'entreprises et d'enseignants.

En créant dès 1984 l'une des premières formations à bac + 3 en France (sans doute la première), le lycée Monge a fait œuvre de précurseur. En 2015 les universités françaises proposaient 2460 licences professionnelles dont une grande partie ont adopté le principe fondateur de PROTO : **la formation par l'action.**

Voilà bien, en perspective me semble-t-il, de par la généralisation de cette méthode, une des voies que pourrait prendre, dans un proche avenir, la formation professionnelle en France.

Avons- nous véritablement innové ? Soyons modestes, voici plus de 2000 ans, un historien, Plutarque, écrivait déjà « *Il faut inventer en même temps que l'on apprend* »

Je vous remercie pour votre aimable attention.

*Jean Baud*